

PAVANT



Honneur à tous nos Anciens Combattants
qui se sont sacrifiés pour notre liberté

Les vœux du Maire

Pavanaises, Pavanais,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour 2005.

Que cette nouvelle année soit excellente pour vous, pour ceux qui vous sont proches et pour tous ceux qui vous sont chers !

Qu'elle rende la santé à ceux que la maladie a frappés !

Qu'elle permette à ceux qui n'ont pas de travail, de trouver un emploi stable à leur convenance !

Qu'elle assure aux personnes âgées une vieillesse heureuse !

Qu'elle exhausse enfin dans la paix, tous les vœux que chacun d'entre vous peut exprimer !

Je souhaite, à toutes les sociétés du village qui créent la vie associative dont nous avons tant besoin, une réussite encore plus grande ; je les encourage, à poursuivre leurs efforts dans le travail le dynamisme et la persévérance pour développer des activités plus nombreuses et je les assure du soutien total de la commune pour les aider.

Je souhaite pour notre village une année 2005 pleine et entière où le développement général sera poursuivi dans les domaines suivants :

amélioration du cadre de vie, équipement, voirie et sécurité.

Je souhaite enfin pleine réussite à tous les acteurs de la vie communale, le Conseil Municipal, le personnel, les enseignantes, toutes celles et tous ceux, bénévoles ou pas qui travaillent pour que Pavant conserve sa réputation de village dynamique et agréable où il fait bon vivre.

Bonne année 2005

Le Maire André Moulines

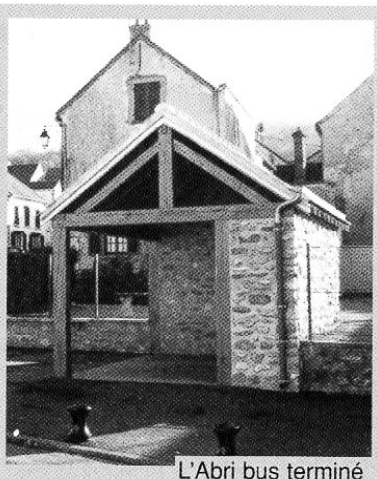
Les grands travaux et dépenses 2004

a) Ceux qui ont été votés et réalisés

- VOLETS ROULANTS ELECTRIQUES à l'école 23 240 € TTC
- Fin de l'Abri bus : trottoir, bornes, aire du car 18 300 € TTC
- ENTOURAGE DU VESTIAIRE FOOT 6 000 € TTC
- Achat de PARCELLES POUR LA FUTURE STATION D'ÉPURATION 19 380 € TTC
- Achat d'un TRACTEUR tondeuse 3 350 € TTC
- Etude préliminaire pour la future station d'épuration 18 310 € TTC
- Extension de l'éclairage public place du 14 juillet et un peu partout dans la commune 5 200 € TTC
- Agrandissement de la Bibliothèque Pierre Mathias

b) Ceux qui n'étaient pas prévus mais qui ont été imposés à la commune par la commission de sécurité

- TRAVAUX de sécurité à l'école et à la Salle polyvalente du Clos des Forges 17 243 € TTC



L'Abri bus terminé



Les volets roulants à l'école



Le vestiaire des Footballeurs et sa clôture

c) Ceux qui étaient votés mais qui seront réalisés en 2005

- Ravalement du Bâtiment du Clos Monsieur
- Escalier et portail de l'Arboretum
- PLUVIAL du chemin de la Ferme VC 11
- Télégestion Alarme du réservoir d'eau et de la station de pompage
- Installation de Vannes à l'entrée des cours communes



L'Arboretum derrière les bâtiments de la Ferme

Les autres activités et dépenses communales 2004

- Achat d'un ordinateur pour l'école
- Fleurissement annuel de la commune
- Concours des Maisons Fleuries à la belle saison
- Concours des Maisons décorées et illuminées à Noël
- Achat, location, installation de panneaux lumineux pour les fêtes
- Financement de jouets, goûters, piscine, voyage pour les scolaires
- Achat d'une nouvelle sono communale
- Achat d'un appareil photo numérique
- Achat de présentoirs pour les expositions
- Achat d'étagères pour le bâtiment du Clos Monsieur
- Financement du Colis des Anciens de fin d'année
- Achat de panneaux de signalisation
- Travaux de serrurerie dans la salle des Sociétés
- Achat de compteurs d'eau et de manchons de réparation
- Entretien de tous les chemins de promenade, des réseaux EAU et ASSAINISSEMENT des espaces verts et du matériel de la commune
- Réparation de la corniche arrière de l'église
- Réparation du pluvial au Rû de la Renarde chemin de la Ferme

Principaux travaux prévus en 2005

- Tous ceux qui ont déjà été votés mais non réalisés en 2004 (voir C plus haut)
- TRAVAUX de VOIRIE chemin de la Ferme VC 11 (pluvial, chaussée, parking, espaces verts, sécurité)
- Aménagement de sécurité et paysager Rue du Val de marne
- Achat d'un véhicule communal
- Extension électrique Route de Bassevelle
- Agrandissement du vestiaire des Footballeurs
- Mise en place d'un plan de sécurité pour véhicules et piétons dans différentes rues de la commune
- Nouvel entourage de sécurité au reservoir d'eau

Etat Civil de l'année 2004

Les nouveaux nés

17 janvier 2004	Efflam Louis Jacques LE GUENNEC
20 janvier 2004	Hélène MOURUE
26 mars 2004	Mathieu José BRAGA
13 septembre 2004	Alexis Alexandre Cedric BOIZIEAU
8 octobre 2004	Mathéo AUTOMME

Ceux qui ont disparu

23 décembre 2003 Danièle Elisabeth LEMISTRE
31 décembre 2003 Cristina BALANA
6 mars 2004 Françoise TÉSAROVA Veuve LAMOTTE
10 mars 2004 Lucette Gabrielle BERNARD épouse NOUVEAU
19 mars 2004 Raymonde Paulette LEMISTRE Veuve ARDISSONNE
20 mars 2004 Jeannine Henriette BEAUMONT Veuve BAZIN
22 mars 2004 Emilia KISON Veuve VALLET

Ceux qui se sont unis

11 septembre 2004
Michel André PAPIN et Eliane Huguette HÉRAMBERT
2 octobre 2004
Eric Laurent TALON et Cécile Hélène SALOMON
2 octobre 2004
Jean François Henri CALAN et Sylvie Marie Claude LAILLE

Subventions versées aux Associations de la Commune

ANNÉES	2001	2002	2003	2004	Augmentation moyenne sur 3 ans
COMITÉ DES FÊTES Président : Hervé PRÉTAT	4 360 €	4 360 €	4 405 €	4 500 €	3 %
ANCIENS COMBATTANTS Président : Guy PARISY	335 €	335 €	340 €	347 €	4 %
CLUB ST BALD DU 3^e AGE Président : Henri VALLET	1 643 €	1 643 €	1 660 €	1 690 €	3 %
CERCLE DES ANCIENS (Personnes de + de 70 ans) Présidente : M ^{me} Claudie PRÉVOT	821 €	821 €	830 €	845 €	3 %
A.S. PAVANT (a) Président : Bruno FAVIER	3 735 €	3 811 € (b)	3 921 €	4 000 €	7 %
A.C.J.M. Présidente : M ^{me} Christiane AUBRY	1 824 €	1 824 €	1 845 €	1 881 € + 509 € (e)	3 %
BIBLIOTHÈQUE Pierre MATHIAS Présidente : M ^{me} Martine PLONQUET	654 €	654 €	665 €	680 €	4 %
FOYER RURAL Président : Patrick VERGNOLLE	922 €	922 € + 762 € (c)	932 € + 770 € (d)	1 216 €	32 %

- a) L'A.S. PAVANT paie son électricité et la commune la rembourse ce qui explique l'importance de la subvention versée à l'association.
b) Projecteurs supplémentaires installés au terrain de Foot en 2002 donc augmentation de la consommation électrique.
c) Subvention exceptionnelle de 762 € versée au Foyer Rural en 2002 pour le lancement du "Festival Chorale".
d) Subvention exceptionnelle de 770 € versée au Foyer Rural en 2003 pour financer les nouvelles activités prévues dans le Local Foyer Rural de la Ferme.
e) Les 509 € payés en plus à l'A.C.J.M. sous forme de subvention correspondent à la prestation du Club pour le spectacle de Noël des enfants 2003.
Il faut noter que TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE PROFITENT GRATUITEMENT du local mis à leur disposition; elles ne paient ni électricité, ni chauffage, ni eau, ni assainissement.
De plus la Salle du Clos des Forges est mise gratuitement à leur disposition deux fois par an.

De tout et de rien ou Nouvelles en vrac

- Les RÉSEAUX D'EAU et D'ASSAINISSEMENT sont gérés par la commune
- Un compteur d'eau doit être protégé, facile d'accès et facile à remplacer ; en général un ouvrier communal le relève au mois de juin.
- Si vous quittez votre logement ou si vous vendez votre maison n'oubliez pas de faire déposer votre compteur d'eau et de vous assurer que tous les raccordements à l'assainissement sont conformes à l'Arrêté du 1^{er} octobre 1970.
- Selon les dernières analyses de la D.D.A.S.S. l'eau qui coule à votre robinet est de très bonne qualité.
- ATTENTION ! L'eau des Fontaines est déclarée non potable car elle n'est pas conforme aux normes européennes pour la qualité de l'eau.
- Si vous constatez une baisse importante de pression à votre robinet ou une fuite sur la chaussée prévenez aussitôt un Conseiller Municipal de votre quartier ou le secrétariat de Mairie.
- Il arrive de temps en temps que nous soyons victimes de cassures de canalisations ou de vannes sur le réseau ; sachez que tout est mis en œuvre pour que les réparations soient faites le plus rapidement possible. Soyez indulgent et comprenez que parfois la cassure est trop importante pour que nous ayons le temps de prévenir tous les administrés.
- Tous les abonnés aux réseaux EAU ASSAINISSEMENT recevront une facture en janvier dont le montant correspondra à la moitié de celui qu'ils ont eu à payer pour la période du 1/07/2003 au 30/06/2004.
Les nouveaux habitants de la commune depuis le 1/07/2004 ne sont pas concernés par cette facture intermédiaire.
- Bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune en 2004.
- Les impôts communaux 2004 n'ont pas été augmentés malgré les dépenses importantes de 2003. Ceux de 2005 ne devraient pas bouger non plus.
- Le sapin de Noël installé dans la cour de ferme a été offert par M. et M^{me} PAPEGAYE, Route de Pisseloup, monté et décoré par les bénévoles du COMITÉ DES FÊTES. Chaleureux remerciements à tous.
- Bonne nouvelle ! La dépollution de l'Usine TMPE du Village a commencé !
- C'est M. et M^{me} BONNEL au Clos des Forges qui ont obtenu le 1^{er} prix du Concours Communal des Maisons fleuries et le 1^{er} prix des maisons illuminées de Noël 2004. Félicitations à ces lauréats et encouragements pour tous les participants à ces 2 concours.
C'est une tradition à Pavant, tous les ans le "Père Noël"



Les bénévoles du COMITÉ DES FÊTES qui montent le sapin de Noël.

apporte des jouets aux élèves de la maternelle (les 3 sections) et du CP. Dépense moyenne 25 euros par élève. Pour les plus grands, les CE et CM la Commune offre un voyage scolaire organisé par les Enseignantes et à leur convenance.

- 30 élèves en moyenne fréquentent tous les jours le restaurant scolaire.
- Ce bulletin communal d'information est le trentième réalisé par le maire depuis 1974. C'est en quelque sorte l'histoire de notre village que tout le monde peut consulter en mairie.

- Cette année pour les fêtes, la commune a mis en place de nouveaux panneaux lumineux dans différentes rues. L'an prochain d'autres secteurs seront illuminés. Tout le monde ne peut être servi en même temps.
- Avant d'entreprendre des travaux dans votre propriété renseignez-vous en mairie, mais surtout à la D.D.E. Château-Thierry pour savoir ce que le plan d'occupation des sols de la commune et les règles d'urbanisme en vigueur vous autorisent. Vous éviterez ainsi des refus de permis, des ennuis administratifs et du temps perdu.
- Le 24 avril 2005, la commune renouvellera dans la cour de la Ferme l'Animation "Peintres de l'Ecole du Val de Marne" qui fut un très grand succès en 2004. Ne manquez pas ce rendez-vous artistique ! Qu'on se le dise !
- Si vous êtes artiste ou si vous connaissez des artistes qui désirent se produire ou exposer dans les locaux du Pigeonnier en 2005, adressez vous en mairie !

- La commune est toujours victime de vandalisme qui coûte cher : lampes détruites, panneaux touristiques sac-cagés, signalisation détériorée. Une plainte systématique est toujours déposée en gendarmerie.
- Il est rappelé que certains arrêtés municipaux sont toujours en vigueur et la gendarmerie est chargée de les faire respecter à tout moment.

Il est notamment interdit :

- De stationner son véhicule en zone interdite balisée ou sur tous les trottoirs de la Commune à l'exception de ceux de la rue de la Cabine.
 - De laisser les conteneurs de déchets ménagers apparents entre le mercredi matin et le lundi matin suivant.
 - D'utiliser des appareils sonores les dimanches ou jours fériés (Tondeuses, perceuses, tronçonneuses, sono etc...)
 - De laisser divaguer son chien. On souhaite un peu de civisme de la part de certains propriétaires de chiens à qui nous demandons de ne pas laisser leurs bêtes faire leurs besoins dans les endroits où les piétons devraient être rois : trottoirs, jardin public, chemin des écoliers.
- MERCI D'AVANCE de participer à la propreté du village.
- L'ADSL (internet haut débit)

La commune de Pavant est reliée au commutateur de Nogent l'Artaud. Cette commune disposant de l'ADSL depuis le 26 novembre 2004, les communes reliées à son commutateur (Saulchery, Romeny, Pavant) sont - à priori-desservies par l'ADSL.

Avant toute souscription auprès d'un fournisseur INTERNET, s'assurer que le foyer proprement dit (adresse et n° de téléphone) est bien éligible à l'ADSL, car il y a une question de distance entre le commutateur et l'adresse proprement dite (6 kms maximum). Chaque fournisseur d'accès Internet est en mesure de le préciser.

Pour tout renseignement complémentaire voir :

- Le 10.14
- L'agence France Télécom
- www.francetelecom.com

A propos des nuisances sonores dans la commune

Le Conseil municipal a rencontré, récemment, le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Charly pour évoquer avec lui les différents problèmes de nuisances sonores dont sont victimes les administrés de la commune, et plus particulièrement les riverains des places de la Mairie et du 14 juillet.

A toute heure du jour et de la nuit, des jeunes du village très connus des services de police se livrent à des excès de bruits en tous genres : c'est la sono à fond dans le véhicule, c'est le crissement des pneus lors de dérapages dangereux place de la mairie, c'est la circulation à très grande vitesse, moteur emballé, dans les rues du village.

Certaines personnes sont exaspérées, elles ont peur et n'osent plus sortir de chez elles.

Que faire en pareil cas ?

Le commandant de gendarmerie recommande, si l'on est victime de ce genre d'excès.

- De téléphoner immédiatement à la Brigade en déclarant son identité et son adresse.
- De donner toutes précisions utiles et concrètes sur

le fait que l'on vient d'observer : nom et description de ou des personnes, numéro de véhicule, lieu, etc...

- Confirmer le lendemain cette déclaration verbale par une plainte écrite en gendarmerie. En effet seule une plainte écrite est prise en considération par les services judiciaires.

Le Commandant de gendarmerie souhaite par ailleurs que la municipalité et les ALM de la communauté, si ce n'est déjà fait, entament un dialogue avec les auteurs de troubles pour les sensibiliser aux problèmes posés et pour les mettre devant leurs responsabilités.

A titre préventif, la gendarmerie s'engage à organiser des rondes supplémentaires et des vérifications inopinées pour faire cesser ces problèmes de nuisances sonores.

Les enfants mineurs qui seraient contrôlés lors de ces rondes seront immédiatement reconduits à leur domicile avec toutes les conséquences que cela implique pour leurs parents.

La Vie de nos sociétés

Le Foyer Rural



La rentrée de septembre a encore vu progresser le nombre d'adhérents au Foyer Rural puisqu'après seulement trois mois nous enregistrons 164 participants aux différentes activités qu'elles soient sportives ou culturelles sans compter tous ceux qui viennent intégrer les différents stages (serviette en papier, patch work, perles...) ou rejoindre le café philo mensuel.

Si les activités V.T.T., Roller, Fitness, Step, Tennis de table, Chorale, Randonnée, Histoire et patrimoine sont toujours au programme, des ateliers nouveaux ont été créés dans le cadre du Foyer Rural situé dans la cour de la Ferme (Ouvrage de dames, Activités manuelles pour les enfants). Ce nouveau local accueille également la Chorale tous les mardis soir à 20 h 30.

Quel est pour nous le rôle que doit jouer la salle du Foyer Rural ? Bien évidemment il est le lieu où l'association pratique certaines de ses activités, où les adhérents peuvent se retrouver (information, réunions), mais pas seulement. Pour passer la porte, vous n'avez pas besoin de présenter un laissez-passer ; il s'agit d'un lieu ouvert à tous, où chacun peut venir s'informer ou tout simplement échanger. Nous souhaitons qu'il soit ouvert largement : des permanences seront mises en place. Mais en attendant, lorsque vous passerez près du portail de la Ferme, scrutez bien la petite fenêtre du Foyer Rural tout au fond de la cour à droite. Si une vache s'y est assise ou plutôt si notre potiche fétiche peinte aux couleurs d'une laitière bretonne, y est présente le Foyer Rural est ouvert. Il ne vous reste plus qu'à tirer la porte, faire le tour du propriétaire, lire nos panneaux, consulter les revues mises à votre disposition ou bien encore ne rien faire assis confortablement dans un fauteuil : en un mot vous êtes chez vous.

N'oubliez surtout pas en partant d'emporter notre plaquette qui vous dévoile notre programme d'activités.

Si notre potiche était restée à l'étable et que vous désiriez nous contacter, alors n'hésitez pas et appelez le 03 23 70 04 30. (mot de passe : la potiche est à l'étable). Mais avant de vous recevoir nous remercions M. et M^{me} COUSIN d'avoir offert un sapin de Noël à notre association et nous vous présentons avec tous les adhérents du Foyer Rural nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2005 pour qu'elle vous soit la plus profitable possible.

L'équipe du Foyer Rural



Le Cercle des Anciens

Le Cercle des Anciens de Pavant,

souhaite à toutes les Pavanaises et tous les pavanais une bonne et heureuse année 2005. Que tous nos anciens se trouvent bien dans notre petit village de Pavant. Notre Cercle se veut être, parmi d'autres, et sans prétention, un lien en apportant une petite aide matérielle, par la distribution de dons. A cette occasion particulière se crée un contact bien agréable. Les inscriptions, pour les personnes atteignant 70 ans et plus en 2005, se font en mars, au cours d'un goûter ; chacun est prévenu. En cours d'année, des repas gratuits, publicitaires, vous sollicitent. Libre à chacun d'y participer ou pas. A la brocante de fin avril, nous organisons une grande loterie, avec des lots les plus hétéroclites...(brocante oblige !) A la fin de l'année, une

tombola vous propose des billets pour des cadeaux de fin année !!!

Pour avoir bien chaud aux pieds, cet hiver, sans augmenter de trop le chauffage...nous tricotons des chaussons...les plus variés. Qui en veut ?

Joyeuses Fêtes et oubliez un moment vos soucis.

Le Bureau
la Présidente, Claudie PRÉVOT

Le Comité des Fêtes

Il est animé par quelques bénévoles trop peu nombreux hélas !

Il organise principalement la FÊTE PATRONALE du village, la Saint Bald qui a lieu le troisième week-end de septembre. Il finance cette fête de la manière suivante : avec la subvention communale (4 500 €), avec les Bénéfices des LOTOS qu'il organise en cours d'année (environ 1500 €), avec l'argent de la publicité qu'il récolte pour le programme (environ 4 600 €), avec le Bénéfice de la vente des enveloppes et des confettis, le jour de la Fête (1 000 €), avec l'argent récolté auprès des membres honoraires (environ 1 000 €).



En 2004 LE COMITÉ DES FÊTES a été très heureux de vous offrir gratuitement le programme des réjouissances de la St Bald

- de vous présenter un grandiose FEU D'ARTIFICE dans la cour de Ferme et un défilé en tous points remarquable le dimanche.

Les Avis sont unanimes pour dire que la Fête St Bald 2004, avec le soleil, a été une réussite totale pour le plus grand plaisir des spectateurs et des acteurs, justifiant ainsi sa réputation de plus belle fête du canton. Le spectacle présenté fut de grande qualité. Le FEU D'ARTIFICE a marqué toutes les mémoires. mais déjà le COMITÉ DES FÊTES s'est remis au travail pour préparer la Fête Patronale 2005.

- Il organise à cet effet un SUPER LOTO sur 2 jours, les 19 et 20 mars prochains avec de magnifiques lots (Il faut retenir ses places).

- Il promet une FÊTE ST BALD plus étoffée que celle de cette année avec la participation de six ou sept grandes formations musicales et un FEU D'ARTIFICE à vous couper le souffle, plus beau encore que celui de 2004.

Le COMITÉ DES FÊTES recherche des bénévoles pour l'aider et il remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui lui réservent un excellent accueil, qui l'encouragent, qui sont prêts à lui donner un coup de main. Dans l'immédiat il souhaite à tous les habitants de PAVANT une TRÈS BONNE ANNÉE 2005 dans le bonheur la joie et la prospérité.

Le Président Hervé PRÉTAT

Bibliothèque Pierre Mathias



Les Anciens Combattants

L'année 2004 a été le théâtre de nombreuses commémorations. 90^e anniversaire de la 1^{ère}

bataille de la Marne à Chézy sur Marne et au Cimetière Militaire Anglais de Montreuil-aux-Lions où nous avons déposé une gerbe à la mémoire de nos libérateurs de l'époque. 60^e anniversaire des débarquements de Normandie et de Provence et j'ai assisté le 6 juin à la cérémonie au Mémorial de la Paix de Caen. 60^e anniversaire de la chute du bombardier Lancaster de la RAF à Basseville le 18 juillet 1944. Présence nombreuse mais trop peu de Pavanais pour manifester notre reconnaissance aux 2 rescapés survivants sur 3, à leurs familles et à celles des 4 morts. Avec nos camarades de Nogent-Romeny nous avons fleuri le monument commémoratif. 60^e anniversaire également de la libération de Pavant avec le passage du Convoi du souvenir constitué de véhicules d'époque. Le 11 novembre le vin d'honneur a été supprimé en signe de deuil et de solidarité pour les morts de Bouaké. Comme promis la dépense prévue augmentée de la part nous revenant sur la vente de 80 Bleuets par les enfants des écoles et d'une participation de la section à été partagée entre les 3 régiments touchés. Une exposition montée par plusieurs associations a fait revivre dans les mémoires le souvenir des jeunes hommes de Pavant disparus en 14/18. Elle est destinée à être complétée dans l'avenir par tous ceux qui pourrons lui apporter des éléments.

En 2005 nous célébrerons le 60^e anniversaire de la victoire sur le nazisme le 8 mai et celui de la fin de la 2^e guerre mondiale le 15 août. Nous vous présentons nos vœux de paix et de sécurité pour cette nouvelle année.

le Président G. PARISY

La Société de Chasse

Cahin Caha, elle poursuit toujours son petit bonhomme de chemin. Elle ne fait guère parler d'elle mais on l'"entend" beaucoup pendant la saison de chasse. Ses membres sont très heureux, tous les dimanches, de rencontrer de plus en plus de gibier du sanglier surtout et à la saison morte d'entretenir, en liaison avec la commune, de nombreux chemins de promenade. C'est elle aussi qui se charge de temps en temps de faire un peu de nettoyage sur le territoire de PAVANT et d'enlever les épaves qui polluent et dénaturent le paysage. Les membres de la société souhaitent à tout le monde une BONNE ANNÉE 2005

Le Président, Hervé PRÉTAT



A.S. PAVANT

Bilan de la saison 2003/2004

L'équipe seniors finit 1^{re} de son championnat de 3^e division ce qui signifie montée en 2^e division, à l'heure actuelle les seniors sont 3^e de leur championnat. L'Equipe vétérans prend la 3^e place de son championnat et est repartie sur les mêmes bases pour cette nouvelle saison. En jeunes, nous sommes toujours en entente avec Chézy-Charly-Nogent, ce qui permet aux enfants de jouer dans chaque tranche d'âge.

Nous aimerions créer des équipes débutants et poussins pour la saison 2004/2005 (âge, 6,7,8 et 9 ans) pour tous renseignements contacter M. Bruno FAVIER 03 23 70 14 34.

Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé.
le Président, Bruno FAVIER



Le Club St Bald du 3^e AGE

C'est le CLUB qui regroupe toutes les personnes qui sont pré-retraitées, retraitées ou qui ont 60 ans et plus. Si

vous remplissez les conditions et que vous désirez y adhérer, adressez vous à Mme Eliane MAUGARD au tél. 03 23 70 04 63, à Mr Henri VALLET tél. 03 23 70 05 23 ou à la mairie.

C'est entièrement gratuit.

Le Club propose à ses adhérents des activités régulières

- Tous les vendredis après-midi, dans la salle du Clos Monsieur il organise des jeux de sociétés autour d'une collation.

- Tous les derniers mercredis de chaque mois, dans la salle du Clos

des Forges, il offre un goûter copieux et c'est l'occasion aux participants de jouer au loto.

- Le 3^e SAMEDI de janvier il offre un succulent repas dansant animé par un musicien des plus sympathiques qui crée une ambiance extraordinaire, le Club propose aussi des sorties à ses membres.

En juin 2004, il en a emmené une quarantaine pour visiter LA FERTE MILON découvrir la Ferme Moyenâgeuse du Buisson à Coincy où un délicieux repas dansant attendait les convives. En novembre 2004, une quarantaine d'adhérents se rendirent à un spectacle à Château-Thierry où une troupe et un orchestre roumain leur présentèrent "VASES VIEN-NOISES". Les réunions et les sorties du Club se font toujours dans une ambiance très chaleureuse ou chacun éprouve le plaisir et la joie de retrouver l'autre, de bavarder, d'échanger, de rire, de passer un très agréable moment pour ne pas se sentir tout seul.

Le Club St Bald vit bien grâce à l'aide matérielle et financière que beaucoup lui apportent et qu'il remercie très sincèrement : la Commune bien sûr avec la subvention annuelle mais aussi toutes celles et tous ceux qui achètent ses calendriers et ses productions.

Au seuil de 2005 Le Club St Bald du 3^e âge présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le Président, Henri VALLET



Association du Club des Jeunes du mercredi

L'année 2004 fut une année sans turbulence pour notre Association qui a continué à voguer toujours dans le même sens, c'est à dire vers le maintien de ses objectifs. Il s'agit de proposer aux jeunes enfants des activités et des animations régulières, visant des fonctions éducatives précises : jouer, créer, échanger, apprendre, s'épanouir au contact des autres, rêver...

Les motivations, et surtout l'assiduité des participants actuels - enfants et adultes qui les accompagnent - nous permettent de mener à bien nos projets, d'éviter les embruns et les sirènes qui brouillent parfois le sillage. Mais, bien armée à ses objectifs, notre barque continue sa traversée depuis maintenant vingt deux ans.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année, avec une santé à toute épreuve...

La Présidente, Ch. AUBRY

